

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bardages bois : les traitements de préservation sans impact sur la réaction au feu

En tant qu'organisation professionnelle représentative des producteurs de bardage bois, la Fédération Nationale du Bois (FNB) publie les résultats d'une étude scientifique inédite qu'elle a confiée à l'Institut technologique FCBA, sur l'influence des produits de préservation sur la réaction au feu des bardages bois fabriqués et mis en marché en France.

Elle apporte des éléments objectifs attendus par les professionnels de la construction et de la prescription, dans un contexte d'exigences réglementaires renforcées en matière de sécurité incendie des façades.

**étude menée avec le soutien de France Bois Forêt*

Paris, le 21 avril 2026

Un enjeu stratégique pour le développement des façades bois

Le développement du bois dans la construction, notamment en façade, s'accompagne d'une attention accrue portée aux performances de réaction au feu. Parallèlement, les bardages bois utilisés en extérieur nécessitent des traitements de préservation indispensables pour garantir leur durabilité face aux agents biologiques.

En cinq ans, le marché du bardage bois traité autoclave a progressé de +17,5% et représentait, en 2024, près de 60% d'un marché de 6,1 millions m²(¹).

Dans un contexte d'évolution récente du cadre réglementaire européen encadrant le classement de réaction au feu des produits bois (CWFT), la filière française a souhaité disposer de données scientifiques consolidées sur l'influence des produits de préservation. L'étude engagée vise ainsi à objectiver ces performances dans des conditions représentatives des pratiques industrielles nationales et des usages en construction.

Une étude scientifique comparative représentative du marché français

Le programme d'essais a comparé des systèmes de bardages bois avec et sans traitement de préservation, en analysant notamment :

- la nature des produits de préservation (solutions aqueuses cuivrées et technologies sans métal en microémulsion),
- la quantité de produit absorbée dans le bois,
- plusieurs essences couramment utilisées (pin sylvestre, douglas, sapin/épicéa).

¹ Etude Marché du bardage bois et dérivés 2024 par Jean-Marc MORNAS

Les essais ont été réalisés selon la norme européenne NF EN 13823 (essai SBI), référence pour le classement de réaction au feu des produits de construction.

Un scénario volontairement pénalisant a été retenu afin de couvrir les cas les plus défavorables.

Les traitements de préservation ne modifient pas la réaction au feu

Les résultats obtenus apportent un message clair pour les professionnels :

- les produits de préservation, y compris avec système de coloration associé, **ne modifient pas le classement en réaction au feu** des bardages bois par rapport à des systèmes non traités, dans la limite des conditions mentionnées dans les référentiels techniques et principes de mises en oeuvre de montage, décrits dans les rapports de classement ;
- ces résultats sont valables pour plusieurs essences majeures du marché français : douglas, sapin/épicéa, mélèze et pin sylvestre ;

Une avancée importante pour la filière construction bois

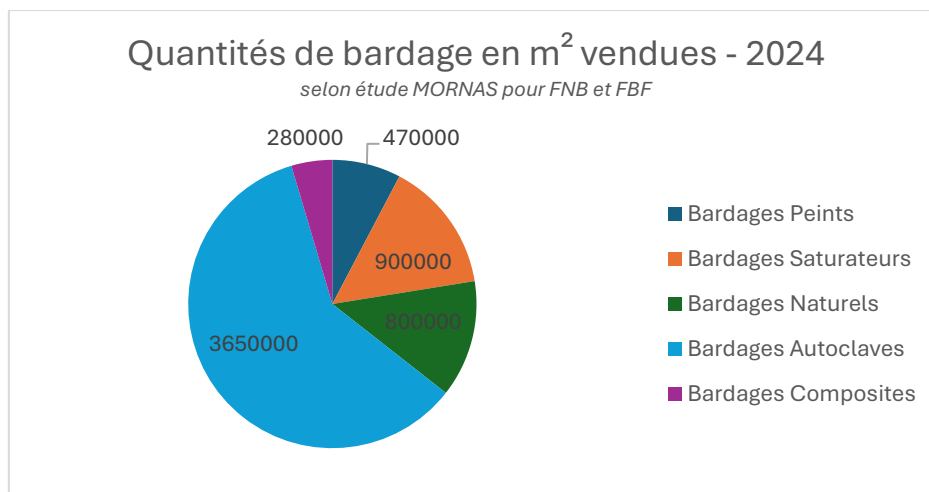
Cette étude constitue une avancée structurante pour les fabricants, prescripteurs et maîtres d'ouvrage, en apportant :

- des références scientifiques consolidées,
- une meilleure sécurisation des démarches de justification réglementaire,
- un soutien au développement des solutions bois en façade dans les projets de construction.

Elle contribue ainsi à lever un frein technique identifié par les professionnels, à sécuriser les démarches de justification réglementaire et à renforcer la confiance dans les solutions industrielles françaises.

Une mobilisation collective au service de la compétitivité

« Cette étude apporte des éléments scientifiques attendus par les professionnels et confirme que les solutions de bardages bois fabriquées en France peuvent concilier durabilité, performance et sécurité incendie. Elle constitue une étape importante pour accompagner le développement du bois dans la construction », souligne la Fédération Nationale du Bois.





Relations presse :

Amélie Pade – Responsable communication FNB – amelie.pade@fnbois.com Tel : 01 56 69 52 00

A propos – Fédération Nationale du Bois

La Fédération Nationale du Bois est l'organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France. La FNB porte la voix de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, ministères et instances parlementaires, à l'échelon national et européen, des commissions de normalisation et de certification ainsi que des structures interprofessionnelles nationales et régionales. Elle a pour missions principales d'être, pour le compte de ses adhérents, un interlocuteur privilégié et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés. La FNB intervient dans le cadre de l'élaboration des réglementations, au niveau national et européen, et mène les négociations sociales pour le compte de ses adhérents, notamment sur les conventions collectives, les accords formation, etc. Elle a également pour but de développer la compétitivité des entreprises des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{re} transformation, de la 2^e transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

www.fnbois.com/